

**OBJET** : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 10 juin 2015

**Présents** : BRUN Margareth - CANRON Frédérique - DELAINE Sylvie - FALLET Antoine - HERVY Martine - HEUREL Alban - JAWORSKY Danièle - JAWORSKY Gérard - MAYAYO Cathy - METAIRIE Christiane - POMPONNE Sandrine - RAGUET Nadine - VERRIER Didier - VIGNEZ Nathalie.

**Excusés** : BAUDOIN Stéphane - DUFOUR Olivier - GRAVEY Benjamin - LEVEQUE Christelle - LEVEQUE Sophie - MARTIN David.

**Assistent** : SOUPIROT Olivier et GARCIA Antonin.

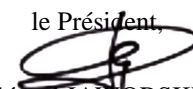
Mme Christelle GUEU et M. Romuald BERTRAND ont présenté leur démission du Conseil d'Administration.

La séance est ouverte à 19 h 00.

- **Ordre du jour** : Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **PV du CA du 7 janvier 2015** : Adopté à l'unanimité.
- **Assemblée Générale du Comité** :  
Suite à la perte du disque dur de l'ordinateur du Comité, toutes les données de comptabilité ont été perdues. Le CA décide le rachat d'un nouvel ordinateur et une étude particulière concernant les possibilités de sauvegarde automatique. Le logiciel de comptabilité sera changé au profit de CASICO proposé par le Comité Olympique.  
Des sorties papier de la comptabilité ont été faite pour les vérificateurs aux compte du Comité. Nous pourrons tout de même établir un bilan et présenter le compte d'exploitation pour l'Assemblée Générale. Une première édition est étudiée par les membres constatant un déficit de 5 202.22 € pour l'année 2014 : les apports des cotisations départementales et les aides à l'emploi ne couvrent qu'en partie les augmentations de la part salariale. L'an prochain, la ville d'Arcis nous propose des interventions de 3 heures par semaine au lieu d'une cette année. Les deux vérificateurs aux comptes n'assureront plus cette fonction l'année prochaine : il faudra trouver deux nouveaux candidats durant l'AG.  
Les rapports des commissions sont présentés et validés.  
Le président de CDA propose une augmentation des frais d'arbitre de 16 à 22 € : sera présenté en vœu à l'AG. Il propose également que les arbitres soient réglés de leur frais avant la rencontre : le CA se prononce contre cette mesure.  
Le président de la COC annonce qu'il n'assurera pas cette fonction la saison prochaine.  
Suite à la candidature de Ludovic Couvreur au Conseil d'Administration du Comité, les statuts ne prévoient d'élections complémentaires qu'en cas de validation d'un membre coopté par le CA durant la saison : un rappel sera fait lors de l'assemblée et sa candidature étudiée lors du prochain CA avec proposition de cooptation.  
Le vœu proposé par le FJ Bar sur Seine est tout à fait louable mais non recevable : la parole sera donnée à ce club pour nous exposer ses difficultés lors de l'AG.  
Il est proposé une augmentation des cotisations départementales pour un montant total de 1.50 €.  
Les propositions de médailles sont étudiées : il est convenu que chaque club ne peut recevoir plus d'une médaille chaque année (sauf cas exceptionnel). Le Président validera cette liste en conséquence.
- **Questions diverses**  
Les clubs aubois demandent que les rencontres aller du ou des championnats interdépartementaux 2015-2016 avec la Hte Marne se déroulent obligatoirement dans l'Aube (les clubs haut-marnais refusant trop souvent de se déplacer au retour).

Un prochain CA est prévu le lundi 6 juillet prochain.

La séance est levée à 21 h 45.

le Président,  
  
Gérard JAWORSKY